



Paul CHAMPSAUR
Président
ARCEP – Autorité de Régulation des
Communications Electroniques et des Postes
7, square Max Hymans
75730 Paris Cedex 1

Réf :08-072L

Paris, le 7 octobre 2008

Objet :

Monsieur le Président,

Vous avez pu entendre au CRIP plénier la demande des élus pour avancer sur un certain nombre de sujets qui ont un impact sur l'aménagement de leurs territoires. Il se trouve que les huit collectivités qui se sont exprimées sont membres de l'Avicca, et ces sujets sont très largement partagés par d'autres au sein de notre association.

Il s'agit au fond pour les collectivités de disposer d'un ensemble d'outils qui leur permettent de trouver les solutions les plus adaptées à leurs territoires et à leurs moyens.

Cela concerne notamment l'accès effectif à la sous-boucle locale et au génie civil de France Télécom dans de bonnes conditions. Vous trouverez sur ces deux points une motion de notre Conseil d'Administration et une note d'analyse.

Par ailleurs nous tenons à vous faire part de notre vive réaction à la lecture du bilan du WiMAX. Le rapport contient une affirmation surprenante : "Dans la mesure où les déploiements associés à un modèle de FAI national concerneront d'abord les zones denses, une desserte des zones blanches semble donc difficilement pouvoir être envisagée dans la bande 3,5 GHz à court et moyen terme en dehors d'un projet local de réseau d'initiative publique."

Les titulaires de licences ont participé à un concours qui comprenait une forte notation sur la couverture du territoire. Ils ont pris des engagements, et les cessions de licences ne les annulent pas, fussent-elles au bénéfice d'opérateurs ayant un modèle de FAI national.

Plus globalement, s'affranchir de cet engagement serait un bien mauvais signal envoyé à tous les acteurs pour de futures attributions.

Nous souhaitons donc nous entretenir avec vous-même et le Collège pour aborder ces différents points.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Martial GABILLARD
Président de l'Avicca

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Gabillard", written over the printed name and title.

PJ

- motion de l'Avicca sur le dégroupage de la sous-boucle
- note sur l'accès au génie civil de France Télécom
- note sur la modification de la convention-type